

Simon Côté-Lapointe

Évaluation des archives musicales et sonores numériques : un survol

©2013 par Simon Côté-Lapointe. Ce travail a été réalisé à l'EBSI, Université de Montréal, dans le cadre du cours SCI6112 Évaluation des archives donné au trimestre d'hiver 2013 par Yvon Lemay (remis le 8 mai 2013 – révisé juin 2013).

Table des matières

Introduction.....	2
1. Problématique actuelle de l'évaluation des archives sonores	3
1.1 – Contexte	3
Historique de l'évolution des supports d'enregistrements sonores	4
Historique de l'évolution des archives sonores.....	5
1.2 – Bases théoriques.....	6
Contexte global	6
Valeurs et archives sonores	6
Raisons pour évaluer.....	6
1.3 – Situation actuelle.....	7
1.4 – En résumé.....	8
2. Évaluation des documents sonores liée au contexte numérique.....	8
2.1 – Méthodes et critères d'évaluation	8
Typologie de sélection basée sur les sujets	8
Critères d'évaluation Schuursma	9
Caractéristiques de l'identité d'un document.....	10
2.2 – Enjeux de l'environnement numérique	11
Caractéristiques du document audiovisuel numérique	11
Cycle de vie.....	12
2.3 – En résumé.....	13
3. Synthèse	13
Quels sont les enjeux actuels de l'archivage sonore numérique?	14
Quels en sont les critères et méthodes d'évaluation?.....	14
Le numérique est-il la panacée tant attendue pour conserver les documents sonores?.....	14
La dématérialisation récente du document influence-t-elle les critères et les pratiques d'évaluation des archives sonores?	14
La dématérialisation influence les critères et les pratiques d'évaluation des archives sonores dans la mesure où elle modifie le concept de document .	15

Conclusion	15
Bibliographie.....	15

Introduction

Par son essence, le son est éphémère. Longtemps il fallait le capter en direct pour en être le témoin, pour en garder une trace dans la mémoire. Oui, il y a eu la notation musicale. Cependant, elle n'est pas un moyen direct d'archiver le son, mais plutôt un langage graphique permettant, à l'instar de ce que fait l'écriture pour le discours, de communiquer en différé une pièce musicale. Il est récent que l'on puisse capturer la temporalité du son pour ensuite le restituer fidèlement. À la différence du média écrit, qui n'est pas contraint par nature par la dimension temporelle, la mise en place des techniques d'archivages du son a nécessité une plus grande complexité technologique. Apparue d'abord au XIX^e siècle, les supports servant à enregistrer le son ont évolué rapidement. Cette évolution s'est accélérée exponentiellement avec la venue du numérique. Rapidement, la nécessité de préserver ces documents sonores s'est fait sentir : les archives sonores étaient nées!

Aujourd'hui, où en sont rendues les archives sonores? Nous formulons deux questions pour en brosser un portrait actuel : Quels sont les enjeux actuels de l'archivage sonore numérique? Quels en sont les critères et méthodes d'évaluation? Pour ce faire, nous ferons un survol de l'évolution de l'archivage audio, puis décrirons et analyserons les critères et méthodes d'évaluation des archives sonores selon différents contextes d'archivage numériques.

À l'ère du numérique, la quantité de production de documents ne cesse de s'accroître. Sous l'apparente facilité de production, de stockage et de transfert du son se cache des questionnements quant à la pérennisation de cette information. Comme le soulignait déjà Poul von Linstow (1982, 1) à l'aube du numérique, bien que les archives sonores soient récentes en comparaison des autres types de collections ou d'archives, elles font face aux mêmes problèmes de préservation et d'accumulation : « Suddenly, the collections may - for different reasons - be considered too large, awkward to handle and too difficult to use » (Linstow 1982, 1). Trente ans après, loin d'être réglés, les problèmes restent sensiblement les mêmes malgré les avancées technologiques phénoménales observées depuis.

Ce qui nous amène à formuler les deux questions suivantes : Le numérique est-il la panacée tant attendue pour conserver les documents sonores? Cette *dématérialisation* récente du document influence-t-elle les critères et les pratiques d'évaluation des archives sonores? Ces questions sont importantes pour mieux cerner la problématique actuelle des archives sonores.

Pour répondre aux questions précédentes, nous décrirons les principaux aspects et le rôle de l'évaluation dans l'environnement de l'archivage numérique sonore, tant par l'aspect théorique que technique. Nous posons donc l'hypothèse que la dématérialisation influence les critères et les pratiques d'évaluation des archives sonores dans la mesure où elle modifie le concept de document. Cependant nous pensons démontrer que le numérique n'offre pas de solutions aux traditionnels problèmes d'accumulation et de préservation. Au contraire, il pourrait les rendre encore plus d'actualité.

Pour vérifier notre hypothèse, nous divisons notre travail en deux parties principales, chacune suivie d'une conclusion. Dans un premier temps, nous aborderons la problématique actuelle de l'évaluation des archives sonores en en présentant le contexte global. Cette section est sous-divisée en trois : 1) *Les précisions terminologiques et un bref historique des supports et des archives sonores permettront de placer le cadre général*; 2) *Quelques bases théoriques*

de l'évaluation tirées de la littérature situeront le contexte spécifique à la problématique; 3) Un résumé de la situation actuelle permettra de faire le lien avec le contexte numérique.

Dans un deuxième temps, nous traiterons de l'évaluation des documents sonores liée au contexte numérique. Cette section est sous-divisée en deux : 1) *Les méthodes et critères d'évaluation aborderont quelques théories liées aux documents sonores*; 2) *Les enjeux de l'environnement numérique replaceront l'évaluation des documents sonores dans le contexte numérique*.

Dans un troisième temps, nous présenterons les synthèses des deux parties précédentes, nous permettant ainsi d'avoir une vision globale des idées abordées. Enfin, nous conclurons cette recherche en tentant de répondre à l'hypothèse de départ et en proposant d'autres pistes éventuelles de recherche.

1. Problématique actuelle de l'évaluation des archives sonores

1.1 – Contexte

Avant d'aller plus loin, il apparaît nécessaire de spécifier le sens de quelques expressions que nous utiliserons dans ce travail. Nous retenons la définition suivante des archives numériques :

Digital archives :

Archival materials that have been converted to machine-readable format, usually for the sake of preservation or to make them more accessible to users. [...] Also refers to information originally created in electronic format, preserved for its archival value. [...]

Digital archive :

A system designed for locating, storing, and providing access to digital materials over the long term. (Reitz 2013)

Dans le monde anglo-saxon, le mot *archive* désigne autant l'institution que les documents d'archives. Cette double signification peut s'appliquer aussi à la réalité du Québec. Nous retiendrons que les archives numériques sont des documents créés, d'une part, pour améliorer la préservation et l'accessibilité de contenus issus de formats non-numériques ou nés numériques (*digital archives*). D'autre part, cela désigne aussi pour nous le système ayant pour but de localiser, de stocker et de donner accès au contenu numérique de valeur archivistique (*digital archive*).

Examinons maintenant la définition des archives sonores donnée par le même ouvrage :

Sound archives :

A permanent collection of sound recordings preserved for research purposes (example: Stanford Archive of Recorded Sound). Materials collected include wax cylinders, shellac and vinyl phonograph records, audiotape, digital compact discs, etc. (Reitz 2013)

La définition proposée ici par Reitz met l'accent sur la préservation pour fin de recherche. Bien qu'un peu réductrice, cette définition met l'accent sur les types de support plutôt que sur la méthode d'acquisition ou d'accumulation des documents. En effet, la définition d'archives sonores n'inclut pas nécessairement un processus de « [...] création de l'information organique et consignée » (Gagnon-Arguin 1999, 71).

Comme les supports audio et vidéo ont évolué en parallèle, ils sont souvent traités ensemble sous le vocable *audio-visuel* dans la littérature. Dans le cadre de ce travail, bien que l'on se concentre sur l'aspect sonore, on fera parfois référence à certains textes englobant aussi le médium des « images en

La première invention permettant l'enregistrement direct du son est le phonographe, inventé en 1877 par Edison¹. Le support utilisé permettant la capture du son est un cylindre recouvert d'une couche d'étain. Le son est enregistré et reproduit à l'aide d'une aiguille. Reprenant le même procédé, les premiers cylindres musicaux sont commercialisés. Ils sont fabriqués de cire (1895–1901) et plus tard de celluloïd (1912–1929). Ces supports sont fragiles et se détériorent facilement.

Le premier disque plat apparaît en 1894. D'abord produit à partir de gomme-laque (*shellac* en anglais), laque issue de la sécrétion d'une cochenille asiatique (!), il est ensuite constitué de vinyle à partir des années 1950. Le disque vinyle, aussi appelé microsillon, est encore utilisé de nos jours. Bien que moins fragile que les cylindres, les microsillons se détériorent lorsqu'exposés à la chaleur et aux rayons ultraviolets.

Les bandes magnétiques gagnent en popularité après la Seconde Guerre mondiale comme support d'enregistrement. Les formats cassettes et huit-pistes sont commercialisés dès le milieu des années soixante. Composées d'acétate puis plus tard de polyester, les bandes magnétiques sont sensibles à l'humidité et la chaleur.

Enfin, apparaissent les supports d'enregistrement numériques. Le disque compact audio (disque optique ou laser) est lancé commercialement en 1982. Ce type de support comporte aussi des problèmes de préservation, car sensible à la lumière et à l'humidité. Le CD est en perte de vitesse depuis l'avènement du fichier numérique audio. Ce dernier est aujourd'hui le moyen de transfert le plus courant. Il n'est plus associé à un support physique particulier, entraînant par le fait même la problématique de la dématérialisation que l'on connaît aujourd'hui. Il existe une multitude de formats associés au fichier numérique sonore (WAV, mp3, flac, etc.), ce qui complexifie la pérennité de l'information et la tâche de l'archiviste.

Historique de l'évolution des archives sonores

L'histoire des archives sonores suit de près celle des supports. Les chercheurs et institutions ont rapidement compris que les enregistrements sonores constituent une source appréciable d'information :

Audio and video documents are the most significant primary sources of linguistic and cultural diversity. [...] Several disciplines like linguistics, ethnomusicology and parts of anthropology did not really flourish until the advent of audiovisual documents which - more or less perfectly and more or less objectively - permit the creation of adequate primary sources of or about the phenomena of interests themselves: language, music and dance, rituals, artefacts etc. Consequently, it was the academic world that installed the first sound archives, 1899 in Vienna, 1900 in Paris and Berlin, 1908 in St. Petersburg. (Schüller 2012, 248)

C'est donc au début du siècle, coïncidant avec le début de la commercialisation des enregistrements sonores, que les premières archives sonores voient le jour en Europe dans les milieux universitaires. En tant qu'organes institutionnels, la plupart des archives sonores sont des subdivisions de plus gros centres d'archives. Fondé en 1922, un des centres précurseurs est celui de la BBC :

One of the earliest comprehensive archives of sound recordings was established in the early 20th century by the British Broadcasting Corporation (BBC). [...] (Reitz 2013)

Aujourd'hui, on retrouve plusieurs types d'archives sonores, tant dans le milieu gouvernemental, privé qu'éducatif ou de recherche. Ces champs d'intérêt très diversifiés font qu'il y a une assez grande disparité dans les pratiques. Les

¹ Cette section est un condensé de l'article de Elizabeth Hill (2012).

caractéristiques des archives sonores numériques découlent de cette réalité disparate.

1.2 – Bases théoriques

Nous venons de faire un tour d'horizon du contexte propre aux archives sonores numériques. Abordons la théorie en lien avec l'évaluation des archives sonores avant d'aller plus loin. Nous présentons ici quelques concepts émanant de la littérature.

Contexte global

Pour définir l'évaluation dans le contexte des archives sonores, il importe de la situer dans un contexte global. Pour ce faire, nous trouvons intéressantes les rubriques, qui suivent la logique de traitement des fonds d'archives, proposées par Aude Bertrand (2012) :

1. Acquisition, sélection et évaluation, 2. Classification, indexation et description
3. Conservation des supports et plans d'urgence, 4. Numérisation et pérennisation de l'information [préservation], 5. Diffusion et communication.

Ces cinq étapes permettent de situer l'évaluation dans l'ensemble du processus de traitement archivistique. Cependant, l'évaluation peut être effectuée tout au long du cycle de vie du document — nous reviendrons plus loin sur cette idée.

Pour ce qui est de la définition même de l'évaluation, celle de l'AAQ, par sa simplicité et sa généralité, semble le mieux s'appliquer aux contextes des archives sonores :

Fonction archivistique fondamentale déterminant le sort des documents à partir de leur valeur administrative, fiscale, légale, probatoire, d'information et de recherche, présente et future. (AAQ 2003)

Selon nous, l'essentiel dans la fonction d'évaluation est la notion de valeur. Ces valeurs varient d'une institution à l'autre selon leur mission et se manifestent en pratique d'autant de façons différentes — de la macro-évaluation à la micro-évaluation, sur l'ensemble du cycle de vie, dans un contexte de gestion des archives courantes et intermédiaires ou des archives définitives. C'est donc sur cette notion de valeur des archives sonores que nous nous pencherons.

Valeurs et archives sonores

D'après Schellenberg (1999), deux types de valeurs sont associées à l'évaluation du document d'archives : la valeur primaire et la valeur secondaire. La valeur secondaire comprend deux aspects : la valeur de témoignage et la valeur d'information. Cette approche est reprise par l' *International Association of Sound and Audiovisual Archives* dans leur définition du document sonore patrimonial :

Les documents sont porteurs de l'information :

- primaire, qui concerne le contenu sonore, et
- auxiliaire ou secondaire qui peut revêtir des formes variées.

Les deux types d'information, primaire et secondaire, constituent ensemble le document sonore patrimonial. L'importance relative de ces deux types d'information variera en fonction du contenu, du type de support et des attentes des utilisateurs actuels et à venir. (IASA 2005, 3)

Nous reviendrons plus loin sur les critères, liés à ces valeurs, particuliers aux documents sonores.

Raisons pour évaluer

Nous avons vu que les concepts de valeurs primaire et secondaire s'appliquent dans l'évaluation des archives sonores en qualifiant les documents. Mais pourquoi évaluer? Schuursma (1984) nous énumère trois raisons qui s'appliquent au contexte des archives sonores :

1. *Lack of space*

New technical developments will eventually allow smaller formats for records, yet space will always be an argument in favour of selection. [...]

2. Lack of staff and equipment for preservation

Preservation may consist only of keeping air-conditioning under control and a regular check on the stability of the records in storage. But old and deteriorating records have to be copied, involving time-consuming operations, sophisticated equipment and a quantity of blank carriers.

3. Lack of staff for cataloguing

The accessibility of the recordings in our archives is of course very much dependent on the quality of the catalogues we are going to produce. Even a simple catalogue of audio recordings should be based upon standardized title descriptions. [...] Cataloguing is, therefore, a time-consuming affair.

Bien que datant de trente ans, ces trois raisons pour évaluer peuvent être transposables dans l'environnement numérique : 1) le manque d'espace, surtout lorsqu'on sait qu'un fichier son est beaucoup plus lourd qu'un fichier texte, peut se traduire en terme de capacité de stockage des serveurs; 2) le manque de personnel est toujours d'actualité alors que l'équipement — tant l'aspect physique (serveurs) que logiciel (lisibilité des fichiers) — servant à la préservation reste un enjeu avec le numérique — ce n'est pas parce qu'on a stocké l'information que sa préservation, sa pérennité est assurée; 3) le catalogage et l'indexation restent un élément important pour mettre en valeur et rendre accessible les archives : pourquoi archiver si l'on ne peut retrouver l'information?

Le *tableau 2* présente un résumé des bases théoriques que nous venons d'aborder.

Tableau 2 - Résumé des bases théoriques pour l'évaluation dans un contexte sonore

CONTEXTE GLOBAL	VALEURS ET ARCHIVES SONORES	RAISONS POUR ÉVALUER
– Évaluation comme fonction dans l'ensemble du processus de traitement archivistique	– Valeurs primaire et secondaire comme critères d'évaluation : similaires autres types d'archives	– Manque d'espace
– Définition de l'évaluation de l'AAQ	– 1 ^{ère} valeur secondaire : la valeur de témoignage	– Manque de personnel
– Importance de la notion de valeur dans l'évaluation	– 2 ^e valeur secondaire : la valeur d'information	– Capacité de catalogage et d'indexation

1.3 – Situation actuelle

Les raisons pour évaluer restent toujours valables aujourd'hui. Encore plus lorsqu'on sait que la quantité de documents sonores produits, ceci facilité par la démocratisation des moyens d'enregistrements, ne cesse d'augmenter. La multiplication des formats numériques s'ajoute aussi au problème, comme le souligne Bruno Bachimont :

Alors que les producteurs et consommateurs de contenus partageaient jusqu'ici un même cadre technologique reportant au delà de leurs préoccupations les problèmes relevant de la préservation et de la transmission de leurs contenus, la succession débridée des formats et outils numériques dans un rythme sans cesse croissant amène les usagers du numérique à envisager non seulement la communication des documents dans l'espace de l'échange, lié à leur activité sociale et économique, mais aussi la pérennisation dans le temps de la transmission de ces mêmes contenus. (Bachimont 2009, 15)

Ces deux facteurs (quantité de documents et multiplicité des formats) sont autant de critères conjurant la nécessité d'évaluer les archives dans le but rendu

pressant d'en faire la sélection, le tri ou la destruction, l'acquisition et la conservation efficaces. En conséquence, les institutions vouées à sauvegarder le patrimoine culturel font face à l'heure actuelle à une pression supplémentaire face à la problématique du numérique :

The availability and growing use of digital information and services online has occasioned increasing expectations of digital services from cultural heritage institutions. (Pennock 2006, 1)

Selon nous, les concepts de valeurs primaires et secondaires restent particulièrement d'actualité à l'ère du numérique et sont une clé de voûte de la problématique.

1.4 – En résumé

Nous avons précisé la terminologie et fait un résumé de l'évolution des supports sonores pour ainsi faire le constat de leur *dématérialisation*². Nous avons vu que la naissance des archives sonores a suivi de près celle des supports. Nous avons ensuite situé l'évaluation dans le processus global des archives et dans celui plus spécifique des archives sonores. Puis, nous avons résumé la situation actuelle, soulevant par le fait même la quantité de documents et la multiplicité de formats comme facteurs s'additionnant aux justifications de l'évaluation.

À la lumière de ce survol de la situation, nous concluons qu'il est plus que jamais nécessaire d'établir des balises servant à assurer la pérennité du patrimoine sonore. L'évaluation, à travers le prisme des valeurs primaire et secondaire des documents, fait partie des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but.

Nous examinerons, dans la partie suivante de cette recherche, quelques méthodes et critères d'évaluation des archives sonores en plus de préciser leur application dans l'environnement numérique.

2. Évaluation des documents sonores liée au contexte numérique

2.1 – Méthodes et critères d'évaluation

Maintenant que nous avons réaffirmé que l'évaluation est toujours cohérente comme fonction dans le contexte numérique, examinons quelques méthodes et critères. Nous avons trouvé peu de méthodes ou fondements théoriques spécifiquement définis pour les archives sonores dans la littérature. Voici deux exemples tirés du site de IASA. Elles sont en continuité du concept des deux valeurs secondaires de témoignage et d'information.

Typologie de sélection basée sur les sujets

Une méthode de sélection liée au processus d'évaluation des archives sonores est d'établir une typologie par sujet :

The selection problem can be formulated as follows: the problem of selection is the problem about the interconnection there is or ought to be between the more or less explicit general subject-typology and the specific selection-decisions. The subject typology need not be explicitly formulated-in a way it is just our general conception of what 'ought' to be selected. [...]

An example of a short subject-typology could be :

1. Material of interest for contemporary history,
2. Biographical material concerning known personalities,
3. Ethnologically and culturally interesting material, and
4. Material of interest for the arts. (Linstow 1982, 3-4)

² Il s'agit bien sûr d'une dématérialisation relative au contexte informatique.

Nous comparons cette méthode de sélection aux champs d'acquisition d'un centre d'archives et à l'approche par « domaines ou macro-fonctions » ou « pan-sociétal » (Lemay 2013, 2). Sous cet aspect (de la typologie de sélection par sujet), nous concluons que les archives sonores ne diffèrent pas des autres types d'archives et que ces critères sont, au final, déterminés selon la philosophie (la mission) de chaque centre d'archives.

Critères d'évaluation Schuursma

Schuursma présente quant à lui plusieurs critères d'évaluation plus en lien avec les spécificités des archives sonores. Il en dénombre six, soit :

1) Les qualités d'un document propre à un support particulier (*medium-specific qualities*). C'est-à-dire jusqu'à quel point l'information contenue dans le document est originale, unique, s'il constitue une source d'information de première main ou une plus-value par rapport à un autre document. Par exemple, prenons le cas de l'enregistrement d'un discours de politicien : le document perdra de la valeur s'il existe une copie papier exacte du discours. Cependant, il pourra prendre une plus grande valeur s'il est un témoignage unique. Le même critère s'applique aussi aux enregistrements musicaux : une pièce qui n'a pas été écrite sous forme de partition ou encore qui n'a été enregistrée qu'une seule fois prend plus de valeur. Cet aspect rejoint, dans la liste des critères de Boles et Young (Boles et Young 1991; Couture 1998, 25-26), les *Caractéristiques liées à l'existence d'autres sources de documentation*.

[...] All of this means that we should concentrate on recordings made without previous preparation such as live-interviews, discussions and improvised talks; in other words, recordings, which enrich already existing, printed reports in the daily papers and official documents. Medium-specific qualities apply also to music recordings, since such recordings cannot be replaced by printed music in any way. Thus the first criterion will seldom apply to music, because it is by nature medium-specific and irreplaceable. (Schuursma 1984)

2) La division des domaines d'activité entre les centres d'archives. Ce critère exprime l'idée qu'il faut éviter de dupliquer les documents entre les centres d'archives, causant une redondance inutile et coûteuse. Il se transpose dans les politiques, champs d'acquisition et priorités des centres d'archives. Ceci rejoint les *Caractéristiques liées aux politiques et pratiques internes de l'institution — principes de redondance —* de Boles et Young (Couture 1998, 25-26).

[...] If there is duplication, as is sometimes the case with broadcast sound archives and research archives outside the radio, it is there because radio archives are not able to provide a service outside their broadcasting institutions. However, the general policy of archives should be very clear about the limitations of their own collection as well as others and selection policy should take account of these limitations. This applies equally to spoken word and music. (Schuursma 1984)

3) La durée et l'intégralité d'un enregistrement. Schuursma argue qu'un reportage, présentant des extraits d'interview par exemple, n'a pas autant de valeur qu'un interview intégral. Il s'agit le plus possible de s'assurer de préserver la source première du document. Ceci rejoint les *Caractéristiques liées au contenu du document* de Boles et Young (Couture 1998, 25-26).

This does not mean that only extensive and complete records are valuable, because a very short abstract from an early broadcast may be worth many long recordings of later date. [...] [C]omplete recordings of live interviews belong to the more important part of every archives collection and must certainly not be eliminated because of a too strict selection policy. In the case of music, complete recordings are preferable in most cases. (Schuursma 1984)

4) Enregistrements individuels ou collection complète. Associé aux *Caractéristiques liées à l'existence d'autres sources de documentation* et aussi aux *Caractéristiques liées au contenu du document* — la présence de l'ensemble des documents sur la question — de Boles et Young (Couture 1998, 25-26), ce critère stipule qu'un enregistrement a parfois plus de valeur lorsqu'il fait partie d'une collection.

In many cases records derive their importance from the mere fact that they belong to a collection, while single records without any relation to other recordings stand apart and may be less valuable. (Schuursma 1984)

5) Importance du sujet : évaluation de la valeur. Il est hasardeux de porter un jugement de valeur basé sur les tendances de notre temps. Dans le domaine de l'actualité radiophonique par exemple, un sujet peut paraître important sur le coup ou l'effet d'une mode, mais s'avère de peu de valeur à long terme. L'archiviste doit donc être à même de discerner les sujets à valeur ponctuelle avec les sujets de fond. L'évaluation de valeur du sujet rejoint les *Caractéristiques liées au contenu du document* — l'importance du sujet — de Boles et Young (Couture 1998, 25-26).

There are risks in this approach, because any tape may contain the one and only recording which eventually proves to be of outstanding value but, as long as we deem selection to be necessary, the subject-criterion provides another weapon against pollution of our precious collections. Archivists of music recordings may easily find parallels within their field of interest. (Schuursma 1984)

6) Importance du sujet : histoire sociale. Schuursma fait référence ici à la tendance qu'ont les historiens et archivistes à donner plus d'importance aux documents provenant de personnalités connues ou d'événements extraordinaires. Pour contrer cette tendance, il faudrait adopter une vision plus axée sur l'histoire sociale, donc plus globale, pour juger des documents, et ce dans le but d'avoir une mémoire plus fidèle du passé. Ceci rejoint les *Caractéristiques liées à l'utilisation* (Couture 1998, 25-26) — valeur secondaire/utilisation potentielle, mais aussi la représentativité d'un document.

While a lot of documents cover the dealings of the so-called establishment, the number of records related to the circumstances of living and the cultural interests of the public at large is relatively small. Selection should take care of this distinction and place less value on outstanding persons and more on social history, at the cost of our customary collections of voice portraits of VIP's, who as a matter of fact are well prepared for eternal life anyway. (Schuursma 1984)

Bien sûr, ces idées datent de 1984, soit avant la révolution numérique. Selon nous, elles restent cependant applicables, car elles traitent de l'information contenue dans le document même, sans toucher la problématique du support. La dématérialisation du support vient-elle modifier la valeur du contenu? Y a-t-il des critères pour juger de l'impact de ce changement d'état du document? C'est ce que nous tenterons d'explorer dans la section suivante.

Caractéristiques de l'identité d'un document

Bruno Bachimont (2009, 26) s'est penché sur la préservation de documents audio-visuels dans le contexte numérique. Il distingue quatre niveaux dans l'identité d'un contenu. Selon nous, ces niveaux peuvent très bien s'appliquer comme critères d'évaluation :

1) « L'identité numérique d'un contenu : il s'agit d'un objet matériel particulier, un exemplaire donné, voire unique. » (Bachimont 2009, 26) Par exemple, le fichier numérique original d'une performance musicale exceptionnelle aurait une valeur plus importante qu'une version compressée de ce fichier.

2) « L'identité matérielle d'un contenu : il s'agit de la forme matérielle d'un contenu que l'on peut retrouver de manière identique d'un contenu à un autre,

comme entre les exemplaires d'un même ouvrage dans une même collection (production de série). » (Bachimont 2009, 26) Le nombre d'exemplaires influence la valeur d'un document.

3) « L'identité expressive d'un contenu : il s'agit du contenu tel qu'il est reconnu le même indépendamment des différences matérielles que l'on peut constater ». (Bachimont 2009, 26) Un même enregistrement numérique peut être porté sur différents supports (CD, DVD, disque vinyle, etc.). La quantité produite et le type de support influencent la valeur du document.

4) L'identité sémantique d'un contenu : il s'agit du sens du contenu. Résultant de son interprétation, l'identité sémantique du contenu résulte de sa confrontation avec d'autres documents dans le cadre d'un contexte interprétatif. » (Bachimont 2009, 26) Il s'agit de l'interprétation de l'information contenue dans le document avec tout ce que cela implique comme critères d'évaluation : sujet, contexte de création, etc.

Le tableau 3 fait ressortir les points saillants des théories spécifiques à l'évaluation des archives sonores vues précédemment.

Tableau 3 - Théories spécifiques à l'évaluation des archives sonores

TYPLOGIE DE SÉLECTION BASÉE SUR LES SUJETS	CRITÈRES D'ÉVALUATION SCHUURSMAS	CARACTÉRISTIQUES DE L'IDENTITÉ D'UN DOCUMENT
– Comparable aux champs d'acquisition d'un centre d'archives et l'approche par domaines ou macro-fonctions ou pan-sociétal	1) Les qualités d'un document propre à un support particulier (<i>medium-specific qualities</i>) 2) La division des domaines d'activité entre les centres d'archives 3) La durée et intégralité d'un enregistrement 4) Enregistrements individuels ou collection complète 5) Importance du sujet : évaluation de la valeur 6) Importance du sujet : histoire sociale	1) L'identité numérique d'un contenu 2) L'identité matérielle d'un contenu 3) L'identité expressive d'un contenu 4) L'identité sémantique d'un contenu

2.2 – Enjeux de l'environnement numérique

Nous avons vu précédemment quelques pistes de solution pour juger de la valeur de documents sonores : la typologie par sujet, les critères du Schuurisma et les caractéristiques de l'identité d'un document. Qu'en est-il maintenant de l'influence de la dématérialisation issue du numérique sur les critères d'évaluation d'archives sonores?

Caractéristiques du document audiovisuel numérique

Bruno Bachimont explique bien d'une part les différences entre livre et audiovisuel et d'autre part le changement de paradigme qu'amène le numérique : [...] [O]n a bien une dématérialisation progressive et croissante du document qui transforme la consultation en une reconstruction (e.g. audiovisuel analogique) pour devenir à présent une réinvention avec le numérique. (Bachimont 2009, 22)

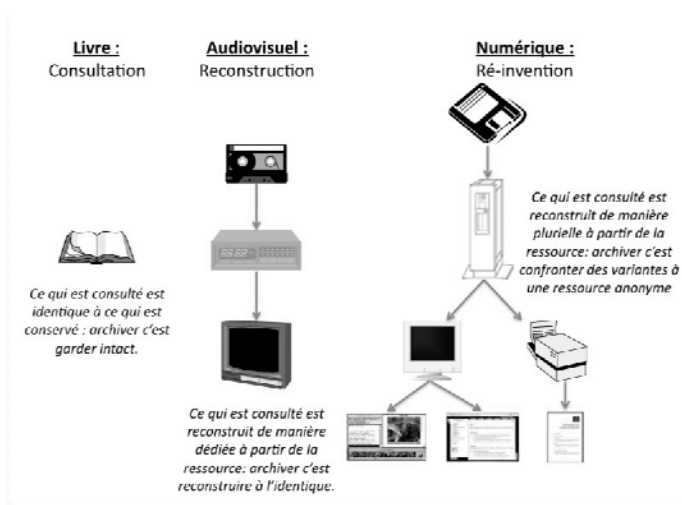


Figure 2 - Réinvention du document numérique (tiré de Bachimont 2009)

Le phénomène de réinvention du document (voir *figure 2*) nous pousse à croire qu'il faudrait favoriser l'archivage de la source première du fichier numérique sans tenir compte de ses multiples variantes et ainsi définir une nouvelle conception du document original. Ceci pourrait se traduire par la valeur de « fichier source » ou lié à la conception d'intégrité du document lors de l'évaluation.

Cycle de vie

Le contexte numérique apporte son lot de changements dans le cycle de vie du document. On peut se demander si la théorie des trois âges en archivistique est encore applicable dans cet environnement dématérialisé. Selon nous, le concept de conservation (ou préservation) numérique (*digital curation*) répond mieux à cette problématique de « réinvention » continue du document en adoptant des mesures de gestion et d'évaluation actives tout au long du cycle de vie des documents, car il est axé sur des fonctions ou activités plutôt que sur les états actifs, semi-actifs ou inactifs des documents :

Digital curation, broadly interpreted, is about maintaining and adding value to a trusted body of digital information for both current and future use : in other words, it is the active management and appraisal of digital information over its entire lifecycle. The life cycle approach is necessary because :

- Digital materials are fragile and susceptible to change from technological advances throughout their lifecycle, i.e. from creation onwards;
- Activities (or lack of) at each stage in the lifecycle directly influence our ability to manage and preserve digital materials in subsequent stages;
- Reliable re-use of digital materials is only possible if materials are curated in such a way that their authenticity and integrity are retained. [...]

To complicate matters, challenges cannot necessarily be mapped to a single stage of the lifecycle but may persist across different stages : for example, preservation is not simply a storage challenge and may require attention during earlier stages of the lifecycle, depending upon time periods and resource availability. (Pennock 2006, 3-4)

La *figure 3* représente une vision englobante des diverses activités liées au concept de conservation numérique.

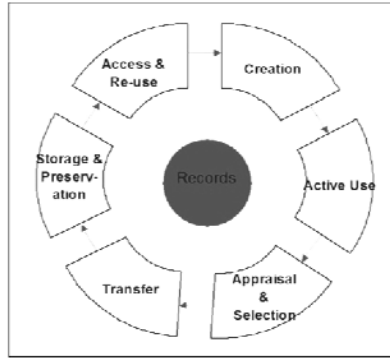


Figure 3 - Modèle du cycle de vie des documents dans l'environnement numérique (tiré de Pennock 2006)

À la lumière du concept de *digital curation*, l'évaluation des archives numériques sonores pourrait donc être applicable à travers le prisme holistique du cycle de vie des documents. Par ailleurs, d'après nous, l'intention de la théorie des trois âges — d'exprimer les changements de niveaux d'activité du document — reste valable, seule la reformulation des *états* du document est imposée par le nouveau paradigme technologique.

Le *tableau 4* résume les aspects qui déterminent un nouveau paradigme du document sonore numérique, influençant ainsi les critères de l'évaluation.

Tableau 4 - Enjeux de l'environnement numérique

CARACTÉRISTIQUES DU DOCUMENT AUDIO-VISUEL NUMÉRIQUE	CYCLE DE VIE DU DOCUMENT NUMÉRIQUE
<ul style="list-style-type: none"> – Reconstruction plurielle de la source qui amène à la réinvention du document – Nouvelles valeurs du document : <ul style="list-style-type: none"> • Considérer la source première du fichier numérique sans tenir compte de ses multiples variantes • Définir une nouvelle conception du document original et de l'intégrité du document • Prendre en compte la valeur de réutilisabilité des multiples formats sonores possibles de la source dans l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> – Concept de conservation (ou préservation) numérique (<i>digital curation</i>) – Axé sur des fonctions ou activités plutôt que sur les états actifs, semi-actifs ou inactifs des documents – Nouvelle méthode d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de gestion et d'évaluation actives tout au long du cycle de vie des documents • Établir de nouvelles balises temporelles pour l'évaluation des fichiers sonores nés numériques

2.3 – En résumé

Nous avons vu quelques méthodes et critères guidant l'évaluation des archives sonores et avons précisé quelques enjeux de l'environnement numérique — liés à la forme du document numérique et à son cycle de vie — en lien avec le document. Ceci nous permet d'esquisser la redéfinition des valeurs et méthodes dans le cadre numérique; ce qui est encore valable et ce qui pourrait être repensé. Avant de conclure, nous présentons, dans la section suivante, un retour sur les quatre questions et l'hypothèse de travail.

3. Synthèse

Pour effectuer notre tour d'horizon de la problématique de l'évaluation des archives sonores dans le contexte numérique, nous avons d'abord défini — dans la première partie, *Problématique actuelle de l'évaluation des archives sonores* — ce que sont les archives sonores numériques à partir de définitions préalables. Puis, nous avons récapitulé l'évolution des supports sonores pour en constater la

dématérialisation ainsi que présenté une brève histoire des archives sonores. Nous nous sommes ensuite penché sur quelques bases théoriques de l'évaluation pour faire ressortir l'importance de la valeur des documents et des raisons justifiant l'évaluation. Pour conclure cette partie, nous avons vu que la quantité de documents sonores produits à l'ère numérique et la multiplicité des formats sont des enjeux spécifiques au contexte numérique.

Dans la deuxième partie, *Évaluation des documents sonores liée au contexte numérique*, nous avons abordé les méthodes et critères d'évaluation des archives sonores en lien avec les valeurs secondaires des documents. Nous avons ensuite vu en quoi l'environnement numérique vient changer les caractéristiques des archives sonores, concluant que l'environnement et la nature du document numérique nous pousse à effectuer l'évaluation tout au long du cycle de vie et qu'il faut assigner de nouvelles valeurs pour évaluer correctement le document sonore numérique.

À la lumière des éléments soulevés plus haut, tentons maintenant de répondre aux questions préliminaires.

Quels sont les enjeux actuels de l'archivage sonore numérique?

D'abord, la multiplication actuelle des formats sonores numériques est un défi à relever pour assurer la pérennité des documents. Cette nouvelle réalité liée à la dématérialisation du support et à la modification du cycle de vie du document vient s'ajouter aux traditionnels problèmes de manque d'espace, de manque de personnel et de la capacité de catalogage et d'indexation.

Quels en sont les critères et méthodes d'évaluation?

Encore ici, la réponse à cette question ne se fait pas en faisant table rase du passé. Les critères et méthode d'évaluation d'archives sonores restent sensiblement les mêmes qu'avant l'avènement du numérique. D'après nous, les plus importants sont : les qualités d'un document propre à un support particulier (*medium-specific qualities*), la durée et intégralité d'un enregistrement et l'importance du sujet. À cela viennent se superposer les quatre identités du contenu — numérique, matérielle, expressive et sémantique — soulevées par Bachimont. Celles-ci forment une piste pour nous guider dans l'évaluation de la valeur du document numérique.

Le numérique est-il la panacée tant attendue pour conserver les documents sonores?

Le numérique n'est, pas plus qu'une autre, une solution miracle pour conserver les documents. L'apparente facilité de manipulation des données est contrebalancée par la quantité phénoménale de documents créés et la multiplicité exponentielle des formats sonores numériques. L'évaluation reste donc une fonction importante pour pérenniser l'information.

La dématérialisation récente du document influence-t-elle les critères et les pratiques d'évaluation des archives sonores?

Nous avons pu déduire que la plupart des critères ou caractéristiques servant à juger des valeurs des archives sonores sont encore valables dans le contexte numérique. Cependant, il faut à cela ajouter de nouvelles valeurs et ajuster les définitions au regard de la nouvelle réalité des documents. Entre autres, repenser la notion d'original et repenser le cycle de vie du document. Les composantes spécifiques au document numérique sonore — la multiplicité des formats et le poids important des fichiers, par exemple — rendent encore plus nécessaire l'établissement de critères et de pratiques d'évaluation adaptés à la réalité actuelle.

*La dématérialisation influence les critères et les pratiques
d'évaluation des archives sonores dans la mesure où elle modifie le
concept de document*

Oui et non. D'une part, le document sonore se manifeste autrement, car dématérialisé. Ses manifestations en sont ainsi transformées, son évaluation aussi. D'autre part, le concept de document en tant que tel n'est pas, dans son essence, transformé par la technologie numérique. C'est tout l'environnement dans lequel il évolue qui change, son « cadre de vie », son écosystème.

Conclusion

Au cours de cette recherche, nous avons remarqué le peu de documentation récente traitant de l'évaluation spécifique aux archives sonores. Serait-ce dû au fait que les milieux et pratiques diffèrent trop les uns des autres? En ce sens, il serait intéressant qu'un comité d'experts en la matière soit formé pour élaborer les bases théoriques et techniques de l'évaluation sonore à l'ère du numérique.

Plusieurs autres zones restent ombragées. Qu'en est-il de la différenciation théorique et méthodique des archives sonores d'avec les archives audiovisuelles, souvent confondues dans la littérature? Est-ce que les pratiques et documents diffèrent assez pour justifier des critères d'évaluation archivistiques séparés? Une étude sur le sujet pourrait être effectuée en comparant les pratiques de divers institutions.

Une étude comparative des critères d'évaluation des archives sonores reste à faire. Cet aspect avait été envisagé dans le cadre de cette recherche, mais a été mis de côté. Cependant, nous avons pu constater qu'il y a peu d'information sur le sujet : une enquête auprès des institutions serait une solution possible pour combler ce manque.

Enfin et dans une optique plus globale, quel est l'avenir des archives sonores à l'ère de la numérisation? Au Québec, il n'existe pas ou à peu près pas de consensus dans le milieu et surtout très peu de diffusion. Pourrions-nous assister dans le futur à la création des Archives sonores nationales du Québec, un regroupement d'efforts conjoints entre plusieurs grandes institutions gouvernementales et universitaires qui diffuserait en numérique sous une même plateforme?

Bibliographie

- Association des archivistes du Québec (AAQ). 2003. *À prendre ou à laisser : Dossier Archivistique appliquée. Module 1.0 Introduction : 1.1.2 Définition évaluation.*
<http://www.archivistes.qc.ca/squelettes/dossier_perf_acc_eval/cdrom_evaluation/index.html> (consultée le 27 juin 2013).
- Bachimont, Bruno. 2009. Archivage audiovisuel et numérique : les enjeux de la longue durée. <http://www.unige.ch/rectorat/maison-histoire/Laboratoires-de-recherche/archives-savoir/Bachimont_Archivage.pdf> (consultée le 3 juillet 2013).
- Bachimont, Bruno. *Support audiovisuel.*
<http://cours.ebsi.umontreal.ca/sci6116/Supportsdecours_attachments/8-SupportAudiovisuel.ppt.pdf> (consultée le 27 juin 2013).
- Bertrand, Aude. 2012. *Élaboration d'une boîte à outils pour les archives audiovisuelles.* <<http://hdl.handle.net/1866/8993>> (consultée le 27 juin 2013).
- Boles, Frank et Julia Marks Young. 1991. *Archival Appraisal.* New York : Neal-Schuman Publishers.

- Boucher, Hélène. 1997. Les 100 ans de l'industrie du disque au Canada. *À rayons ouverts*, n° 40. <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs14988>> (consultée le 27 juin 2013).
- Conseil canadien des archives (CCA). Comité de préservation. 2002. *Digitization and archives*. <http://www.cdncouncilarchives.ca/digitization_en.pdf> (consultée le 27 juin 2013).
- Couture, Carol. 1998. Les fondements théoriques de l'évaluation des archives. In *L'évaluation des archives : des nécessités de la gestion aux exigences du témoignage*, 3e Symposium en archivistique organisé par le Groupe interdisciplinaire de recherche en archivistique (GIRA), à l'Université de Montréal, le 27 mars 1998, 7-26. <http://www.gira-archives.org/documents/GIRA_1998.pdf> (consultée le 3 juillet 2013).
- Falk, Howard. 2003. Digital archive developments. *The Electronic Library* 21, n° 4 : 375 - 379. <<http://dx.doi.org/10.1108/02640470310491603>> (consultée le 27 juin 2013).
- Gagnon-Arguin, Louise. 1999. La création. In *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, sous la dir. de Carol Couture, 69-101. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Hill, V. Elizabeth. 2012. The Preservation of Sound Recordings. *Music Reference Services Quarterly* 15, n° 2 : 88-98.
- International Association for Sound and Audiovisual Archives (IASA). Comité technique. 2005. *Standards, pratiques et stratégies recommandées*. <http://www.iasa-web.org/sites/default/files/downloads/publications/TC03_French.pdf> (consultée le 27 juin 2013).
- Lemay, Yvon. 2013. *Module 4 : Macro-évaluation*. SCI6112 : Évaluation des archives [notes de cours].
- Linstow, Poul von. 1982. Philosophical and methodological aspects of Selection. *Association of Sound and Audiovisual Archives*. <<http://iasa-web.org/selection/philosophical-and-methodological-aspects-selection-poul-von-linstow>> (consultée le 27 juin 2013).
- Pennock, Maureen. 2006. Digital curation and the management of digital library cultural heritage resources. *The Local Studies Librarian*, 25 n° 2 : 1-5.
- Rauber, Andreas et Frühwirth, Markus. 2001. Automatically analyzing and organizing music archives. In *ECDL '01 Proceedings of the 5th European Conference on Research and Advanced Technology for Digital Libraries*, 402-414. London : Springer-Verlag.
- Reitz, Joan M. 2013. *Online Dictionary for Library and Information Science*. <http://www.abc-clio.com/ODLIS/odlis_A.aspx> (consultée le 27 juin 2013).
- Schellenberg, Theodore Roosevelt. 1999. The Appraisal of Modern Records [Web version based on: T. R. Schellenberg, The Appraisal of Modern Records, *Bulletins of the National Archives*, no 8 (October 1956)]. <<http://www.archives.gov/research/alic/reference/archives-resources/appraisal-of-records.html>> (consultée le 27 juin 2013).
- Schüller, Dietrich. 2012. Digital Preservation of Audiovisual Documents (Section 2). In *Preservation of Digital Information in the Information Society, Proceedings of the International Conference (Moscow, Russian Federation, 3-5 October, 2011)*, 248. Moscow : Interregional Library Cooperation Centre.
- Schuursma, Rolf. 1984. Problems of selection in research sound archives. *International Association of Sound and Audiovisual Archives*. <<http://iasa-web.org/print/book/export/html/659>> (consultée le 27 juin 2013).
- Stage Technique International des Archives (STIA). 2010. *Supports audiovisuels et numériques*. Archives de France.

- <<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3837>> (consultée le 27 juin 2013).
- Swain, Ellen D. 2003. Oral history in the archives : Its documentary role in the twenty-first century. *American Archivist* 66, n° 1 : 139-158.
<<http://www.columbia.edu/cu/libraries/inside/units/bibcontrol/osmc/Swain.pdf>> (consultée le 27 juin 2013).
- Waffen, Leslie. 1984. The art of appraisal and selection of sound recordings archival retention. *Association of Sound and Audiovisual Archives*.
<<http://iasa-web.org/selection/art-appraisal-and-selection-sound-recordings-archival-retention-leslie-waffen>> (consultée le 27 juin 2013).
- Wozny, Michele L. 2009. National Audiovisual Preservation Initiatives and the Independent Media Arts in Canada. *Archivaria*, no 67.
<<http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/13210>> (consultée le 27 juin 2013).
- Zürcher Thrier, Thomas et Stephan Heuscher. 2004. Le projet ARELDA des Archives fédérales suisses. *Document numérique* 8, n° 2 : 37-50.
<www.cairn.info/revue-document-numerique-2004-2-page-37.htm> (consultée le 27 juin 2013).